



Mur de la grande chambre, face à la cheminée. Les trous marquant l'emplacement d'anciennes poutres et la hauteur de l'enduit à la chaux, qui recouvre le mur, indique la présence d'un ancien plancher, qui séparait la pièce des combles.

IVR26_20197100195NUC4A

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation